

UNE NOUVELLE CONCEPTION DU C. E. P. E.

dans le département des Ardennes

Alain DUBOIS

En juin 1968, les épreuves du C.E.P. dans le département des Ardennes ont revêtu une nouvelle forme. Déjà un essai avait été tenté l'année précédente afin d'adapter au mieux les épreuves d'histoire, géographie, sciences à l'esprit des classes de transition. L'Inspecteur de notre circonscription avait demandé aux maîtres de ces classes de lui faire parvenir la liste des sujets traités depuis la rentrée. Les questions de l'examen se sont rapportées à cette liste. Cette solution marquait un progrès.

Cette année, les épreuves furent complètement changées. En ce qui concerne le calcul, un des problèmes (noté sur 8) fut remplacé par quatre opérations. Quant à la rédaction traditionnelle, deux épreuves au choix la remplaçaient : un texte était lu aux enfants et ceux-ci devaient le raconter à leur façon ; une bande dessinée, de quatre pages, re-

présentant une histoire suivie, que les enfants devaient exprimer à leur manière. La formule envisagée pour la dictée tendait à supprimer le zéro éliminatoire. En effet il fallait avoir cent erreurs pour avoir zéro (un accent aigu comptait pour une erreur, un « à », un « où » comptaient pour cinq erreurs...). Les questions de dictée étaient maintenues.

L'essentiel du changement résidait dans la conception des épreuves d'histoire, géographie, sciences, les disciplines d'éveil. Dès janvier une circulaire nous exposait l'épreuve : les enfants auraient à présenter une monographie dans chaque matière, les sujets étant puisés dans le milieu de l'enfant, ou dans l'actualité. Les monographies seraient remises le 1^{er} mai. Le délai imparti était trop court, d'autant que les sujets devaient être motivés, sinon il fallait craindre de tomber dans le bachotage.

J'ajoute qu'une épreuve supplémentaire était prévue pour les sciences. Le jour de l'examen un élément de botanique, ou de zoologie, ou de minéralogie serait présenté aux enfants qui devaient en faire autant de croquis annotés que possible (mes enfants reçurent chacun un bouton d'or).

Cette conception nouvelle prit de nombreux maîtres au dépourvu, certains ignorant comment pouvait être réalisée, présentée une monographie ; d'autres laissant les enfants compiler les manuels de sciences et autres... De plus la notation paraissait inadéquate car cinq points sanctionnaient un travail qui pour certains avait demandé des heures de travail, d'exposés aux camarades, de mise au point, de présentation.

Mais c'est là un début. Je crois que les maîtres, en majorité, sont favorables à cette formule qui nécessite pourtant des améliorations. Ils s'y mettront vite surtout si l'épreuve est répartie sur les deux années de transition. Un tel délai permettrait de laisser plus de temps aux enfants, favorisant ainsi la recherche personnelle dans le milieu, permettant aussi à tous de mieux « coler » à la vie, sans être obnubilés par « l'album pour le C.E.P. »

Poursuivra-t-on l'an prochain dans cette voie ? Pour l'instant je l'espère.

ALAIN DUBOIS
C.E.S. de Fumay - 08

ART ENFANTIN

*Vous utilisez déjà les couleurs en poudre
" Solucolor de Pébéo "*

Vous utilisez peut-être

- le plâtre " Céramic "
- le " Super-Médium indélébile "
- le vernis " Crystal "
- les feutres à dessiner " Skrib "

*Mais la CEL peut vous fournir également
pour équiper vos ateliers d'art enfantin :*

- Les coffrets Pébéo
 - Sétacolor (peinture sur tissu)
 - Colorex (encre à dessiner)
 - Emaux à froid
 - Aluminium à repousser
- Le drawing-gum aux emplois multiples.

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS : CEL - BP 282 - 06 - CANNES